

**Commune de  
SAINT SAUVEUR DE PEYRE ( LOZERE)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille onze et le vingt six juillet à 20 heures 45

Nombre de membres : le Conseil Municipal de la commune de **SAINT SAUVEUR DE PEYRE** dûment convoqué,  
En exercice : 11 s'est réuni en session ordinaire  
Présents : 10 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guiral Michel, Maire.  
Votants : 10

Pour: 10  
Contre: 0  
Abstention: 0

Date de la convocation 19 juillet 2011

PRÉSENTS : Guiral Michel, Albaret Louis, Amarger Jean-Michel, Fanguin Albert, Itier Yvette, Itier Jean-Pierre, Itier Joseph, Osty Francis, Poudevigne Céline, Saint-Léger Philippe

ABSENTS : Coustès Gisèle

Madame Céline Poudevigne a été désigné(e) secrétaire de séance

**OBJET: Location de la salle des fêtes. (2011\_29)**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier les tarifs de location de la salle des fêtes.

**Après avoir délibéré**, le Conseil Municipal fixe ainsi les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012:

**1) – Personnes ou associations extérieures à la commune**

➤ week-end	340 €
➤ journée	170 €
➤ demi-journée	65 €

**2) – Personnes et associations de la commune**

➤ week-end	140€
➤ journée	70€
➤ demi-journée	32€

Pour l'ensemble des utilisateurs, une caution de 500€ sera demandée au moment de la signature de la convention d'utilisation de la salle. Toutefois, le Foyer Rural bénéficiera de la gratuité de la salle compte-tenu du fait que les animations proposées sont organisées pour l'ensemble de la population de la commune.

Pour l'ensemble des personnes et des associations, les charges d'électricité et de chauffage seront facturées en fonction de la consommation, en référence aux factures.

En plus des charges d'électricité et de chauffage, une participation de 50 euros sera demandée pour le nettoyage de la grande salle aux organisateurs de bals.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie conforme

Le Maire



Michel GUIRAL

Certifié exécutoire  
Publié le 01/08/2011

R.F.  
PRÉFECTURE DE MENDE  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR : 01/08/2011  
048-214801839-20110726-2011\_29-DE